

(7) Voir dans la *Correspondance* les lettres du 26 février 1822 et du 22 juin 1824. Celle-ci, d'ailleurs, est datée inexactement.

(8) *Cours familial, Entretien XLIV*, p. 113.

(9) *Entretien XLIV*, p. 116.

(10) Ce reproche d'inhumanité se retrouve dans une lettre de Lamartine à Virieu, 22 juillet 1827 : « Quant au consul, je ne parle pas de son cœur ni de son âme, il n'en a pas reçu » (*Corresp.*, t. III, p. 42).

(11) Il disait : « Je ne m'amuse pas à compter les morts » ; et encore : « Que me fait à moi la vie de deux cent mille hommes ? »

(12) *Entretien XLV*, p. 218.

(13) Dans la lettre à Virieu citée plus haut, Lamartine ajoutait : « Je parle de sa tête politique et je la regarde comme la plus forte qui oncques ait existé. Ce que nous voyons me le confirme chaque jour. Ce seul petit individu tenait lieu au monde de dogmes, de chartes, etc. Souviens-toi que l'histoire ne juge rien de près, rien par des sympathies, tout par des actes. Ses actes sont gigantesques ». Il continuait par des diatribes contre le « comédien » et contre l'auteur des *Mémoires* ; cependant, dans le secret de cette lettre privée, il jugeait mieux Napoléon que dans sa *Méditation* de 1822.

(14) Lettre à Victor Hugo, 3 octobre 1823.

(15) Lettre du 23 octobre 1823, dans les *Lettres à Lamartine*, p. 27.

(16) *La France parlementaire*, t. I, p. 299.

(17) Lamartine avait médité un discours plus sévère, mais ses amis étaient intervenus pour l'empêcher de se perdre : « J'ai fait, écrivait-il à Virieu, de la diplomatie à la tribune au lieu d'éloquence et de raison, et j'ai changé instantanément ce que je voulais dire en douceurs pour la mémoire du grand homme... Ah Dieu ! quel discours je ferais, quelles appréciations j'écrirais de cet homme si j'avais l'auditoire libre » (*Lettre* du 20 juin 1840, *Correspond.*, t. IV, p. 58). Le discours que nous avons et où de bons juges, Emile Deschanel et M. Barthou, voient le chef-d'œuvre de l'éloquence de Lamartine, lui valut cette lettre de Villemain (28 mai 1840) : « Cela est admirable de génie et de raison. Vos paroles resteront inséparables de cette apothéose et elles en contre-pèsent l'imprudence politique. Je voudrais qu'elles fussent partout répétées, pour l'honneur et l'instruction de la France, qu'on aveugle pour lui faire tourner la meule.

« Votre discours si éclatant et si profond ne durera pas moins que votre ode sur Sainte-Hélène. L'un et l'autre seront, quoi qu'on fasse, la seule tombe indestructible de Napoléon » (*Lettres à Lamartine*, p. 176).

(18) *Lamartine, vie publique et privée*, in-8°, 88 p. : « Il y a peu de jours, disait-il, qu'un orateur, déjà célèbre, a paru à la tribune, pour publier devant la France de nobles inspirations et lui annoncer la voie droite dans laquelle il veut entrer. Il est venu confesser qu'il avait eu de fausses espérances, que sa conscience avait été surprise trop longtemps ; mais il est venu attester aussi qu'il n'avait pas cessé un seul jour d'adhérer au parti national, et que sa foi n'avait jamais hésité à croire à la puissance, au droit et à l'avenir de la démocratie ».

(19) *Correspondance entre MM. L.-Napoléon Bonaparte, Lamartine et Chapuys-Montlaville*, Mâcon, 1849, 28 p.

(20) Emile Ollivier, *l'Empire libéral*, t. I, p. 87, note.

(21) Ch. Alexandre rapporte une appréciation sévère de Lamartine sur Napoléon ; nous y avons fait allusion plus haut ; elle se termine ainsi : « Napoléon a été un meurtrier d'idées, un saccageur de vérités ». Bien plus violente est l'invective insérée par Henri de Lacretelle dans *Lamartine et ses amis*, p. 293 : «... Il estimait que Sainte-Hélène avait été une expiation trop douce pour tant de crimes... Il n'admit aucune circonstance atténuante pour celui qui avait étouffé la République sous les talons de ses grenadiers... »

(22) Lettre publiée dans la *Revue d'Histoire littéraire de la France*, janvier-mars 1917, p. 143.